



**UNE FÉDÉRATION
à votre service**

Depuis 1996 nous sommes au service des producteurs et distributeurs de spiritueux en France. Nous fédérons plus de 210 adhérents (95% de TPE-PME) représentant plus de 90% du chiffre d'affaires du secteur.



1.

Les spiritueux, un secteur à L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE majeur

RICHESSES GÉNÉRÉES

17 DE CONTRIBUTION
AU PIB NATIONAL
Mrds €

ANCRAGE AGRICOLE

4 DE MATIÈRES
PREMIÈRES AGRICOLES
transformées chaque année
M tonnes

MAILLAGE TERRITORIAL

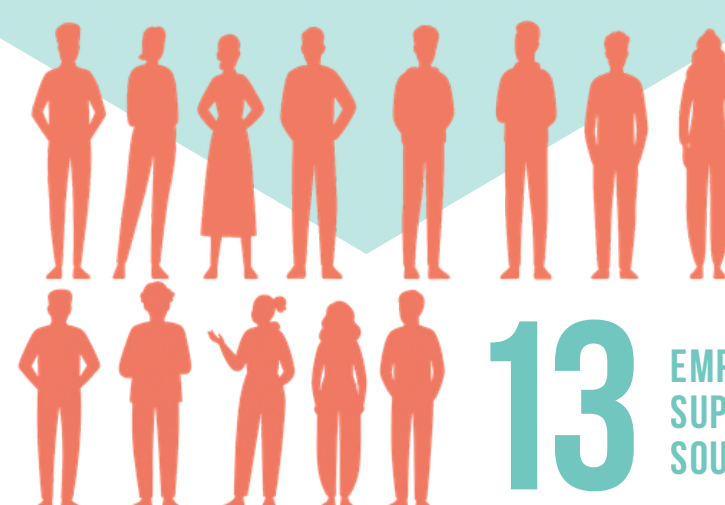
95 DE TPE ET PME
dans tous les territoires
de France hexagonale
et d'Outre-mer
%

UN IMPACT POSITIF SUR LA CRÉATION D'EMPLOI

150 000
emplois

SOUTENUS PAR L'ACTIVITÉ DE LA
FILIÈRE DES SPIRITUEUX

1 EMPLOI DIRECT
DANS LA FILIÈRE



13 EMPLOIS
SUPPLÉMENTAIRES
SOUTENUS

2.

Une fédération MOBILISÉE au quotidien pour ACCOMPAGNER la filière

L'ORGANISATION

La Fédération regroupe à la fois des entreprises et des syndicats métiers, dont :

Syndicat de l'**Armagnac** et des
Vins de Gascogne

Fédération du **Brandy** Français

Groupement National des
Producteurs de **Calvados**

Syndicat Français des **Liqueurs**

Association des
Distilleries Indépendantes

Syndicat des Maisons de **Cognac**

Fédération du **Whisky** de France

LES INSTANCES DE DÉCISION

une gouvernance collective

L'Assemblée Générale à laquelle participent
tous nos adhérents.

Le Conseil d'Administration, représentant les
entreprises et les métiers, définit les
orientations stratégiques, sous le contrôle de
l'Assemblée Générale.

Le Comité de Direction est chargé de suivre
au quotidien l'activité de la FFS et de mettre
en œuvre des orientations stratégiques
définies par le Conseil d'Administration.

Ces organes sont aidés dans la prise de décision et
dans l'action, par des **groupes de travail thématiques**
ouverts à l'ensemble des adhérents :



La Fédération s'appuie sur un **réseau d'organisations et d'entreprises**
pour consolider son expertise et la mettre au service de ses adhérents :



Le saviez-vous ? La FFS est
également membre-fondateur de la
Maison des Vins & Spiritueux.

3.

Nos missions AU SERVICE des entreprises

Valoriser les spiritueux, le patrimoine et les savoir-faire exceptionnels des entreprises

Fédérer les professionnels autour de l'intérêt général par la promotion de la consommation responsable et la prévention des comportements à risque

LES **MISSIONS** DE LA FFS
S'ARTICULENT AUTOUR DE
4 axes stratégiques :

Informier et accompagner les entreprises dans leurs questions relatives à l'encadrement législatif et réglementaire avec l'appui d'experts

Protéger et défendre notre secteur afin d'assurer la pérennité des entreprises

Notamment sur le stand de la FFS à l'occasion du **Salon International de l'Agriculture**, devenu le *hub* des spiritueux en Europe

UNE ÉQUIPE UNIE
pour répondre aux enjeux de la filière :

VALORISATION

Fiscalité

Industrie
& Commerce

Simplification

Environnement

Santé &
Prévention

Spiritourisme

COMPÉTITIVITÉ

UNE ÉQUIPE INVESTIE
au service de ses adhérents :



Thomas Gauthier
Directeur général



Lucile Talieu
Directrice générale adjointe



Chantal Robic
Secrétariat



Alessandro Roberto
Responsable
Affaires Publiques &
Communication



Claire Labrador
Responsable
Affaires Juridiques &
Réglementaires



William Dionne
Responsable
Affaires douanières &
Analyses statistiques

4.

Des SERVICES CONCRETS pour ACCOMPAGNER nos membres

INFORMATION

Règlementation

- > Veille réglementaire
- > Décryptage de la réglementation

Consommation

- > Chiffres NielsenIQ

Prévention

- > Mise à disposition d'outils de communication/sensibilisation

Fiscalité

- > Evolutions fiscales
- > Droits d'accise

Export

- > Fiches export par pays
- > Guidelines

Mais aussi...

- > Newsletter mensuelle
- > Guides (ex : vente en ligne...)

FORMATION

Formations

- > Journée ou demi-journée
- > Paris et/ou visioconférence
- > Sujets définis selon les besoins des entreprises

Webinaires

- > 1h à 3h
- > Visioconférence
- > Sujets définis selon les besoins des entreprises

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La FFS à votre service

- > L'équipe de la FFS répond à vos questions (+450 par an) !

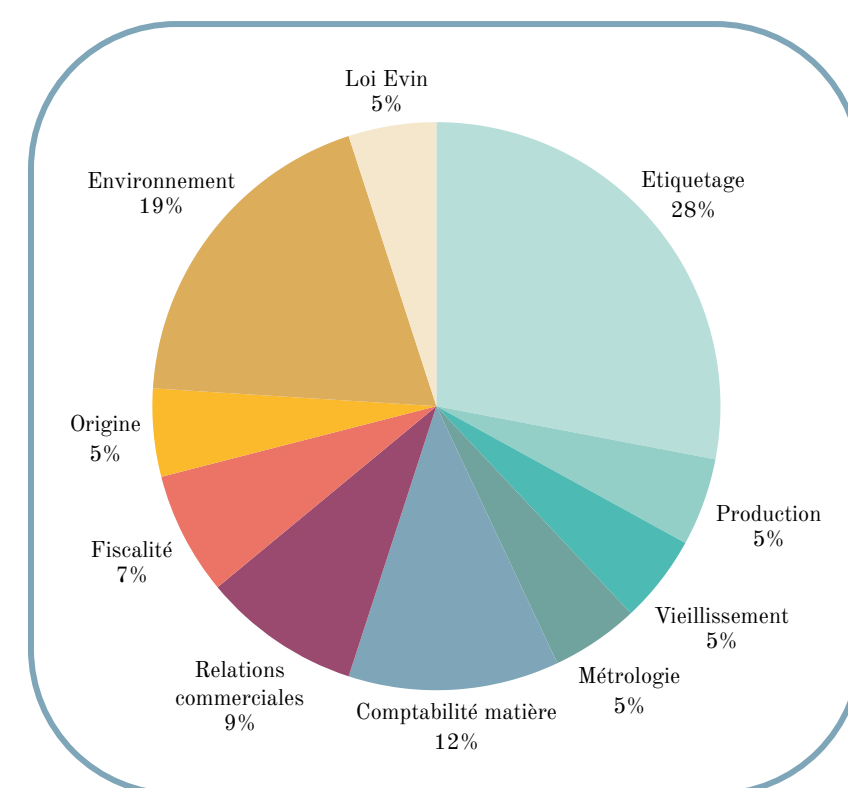
Réemployabilité des bouteilles

- > Accompagnement effectué par notre partenaire Bout à Bout

CO-CONSTRUCTION

Groupes de travail

- > Avancez collectivement sur vos sujets d'intérêt en rejoignant nos groupes de travail (voir p.2)



Les sujets qui interrogent nos membres

VISIBILITÉ

Relations presse

- > Mise en avant de nos membres dans nos relations presse (reportages, interviews...)

Réseaux sociaux

- > Mise en avant des actualités de nos membres sur LinkedIn et www.spiritourisme.com

5.

Rejoindre la fédération : CONDITIONS & AVANTAGES

CONDITIONS D'ADHÉSION

La cotisation à la FFS est annuelle et calculée en fonction des volumes que vous commercialisez.

La cotisation minimale de base est de :

1 146 € (de 0 à 1 199 HL)
2 164 € (à partir de 2 000 HL)

A cette cotisation **s'ajoute les cotisations obligatoires spécifiques :**

100 € (financement de la FFS au Salon de l'Agriculture)
200 € (financement de la FFS à Prévention & Modération)

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE NOUVELLEMENT CRÉÉE ?

Il existe un tarif préférentiel progressif pour les jeunes entreprises, pendant leurs 5 premières années d'activité :

350 € par an les 3 premières années d'existence

750 € par an les 4e et 5e années d'existence

Les jeunes entreprises sont exonérées des cotisations obligatoires spécifiques.



Nous vous invitons à prendre contact avec
Chantal Robic : c.robic@spiritueux.fr